

FAM « Pavillon A » – Foyer d'Accueil Médicalisé (CH de Saint-Laurent-du-Pont)

FAM - Foyer d'accueil médicalisé

Qui est concerné ?

Adultes

Nécessité de Notification MDPH

Structure spécialisée dans l'accueil d'un certain public :

Personnes en situation de handicap

Domaines d'activités principaux

Accompagnement

Soins psychiatriques et de réhabilitation

Handicap psychique

Coordonnées

280 chemin des Martins 38380

Saint-Laurent-du-Pont

pavillona@ch-stlaurent.com

04 76 06 26 00

<https://www.ch-stlaurent.com/patients-residents/Handicap.html>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Présentation

Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) propose un hébergement permanent à des personnes en situation de handicap nécessitant une assistance pour la plupart des actes essentiels de la vie courante. Le FAM propose des soins, une surveillance médicale, un suivi paramédical ainsi qu'un soutien et une stimulation constante. L'intégration en foyer d'accueil médicalisé ne peut être réalisée que suite à une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA), après examen par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ce foyer est spécialisé dans le handicap psychique.

Objectifs & Missions

Missions :

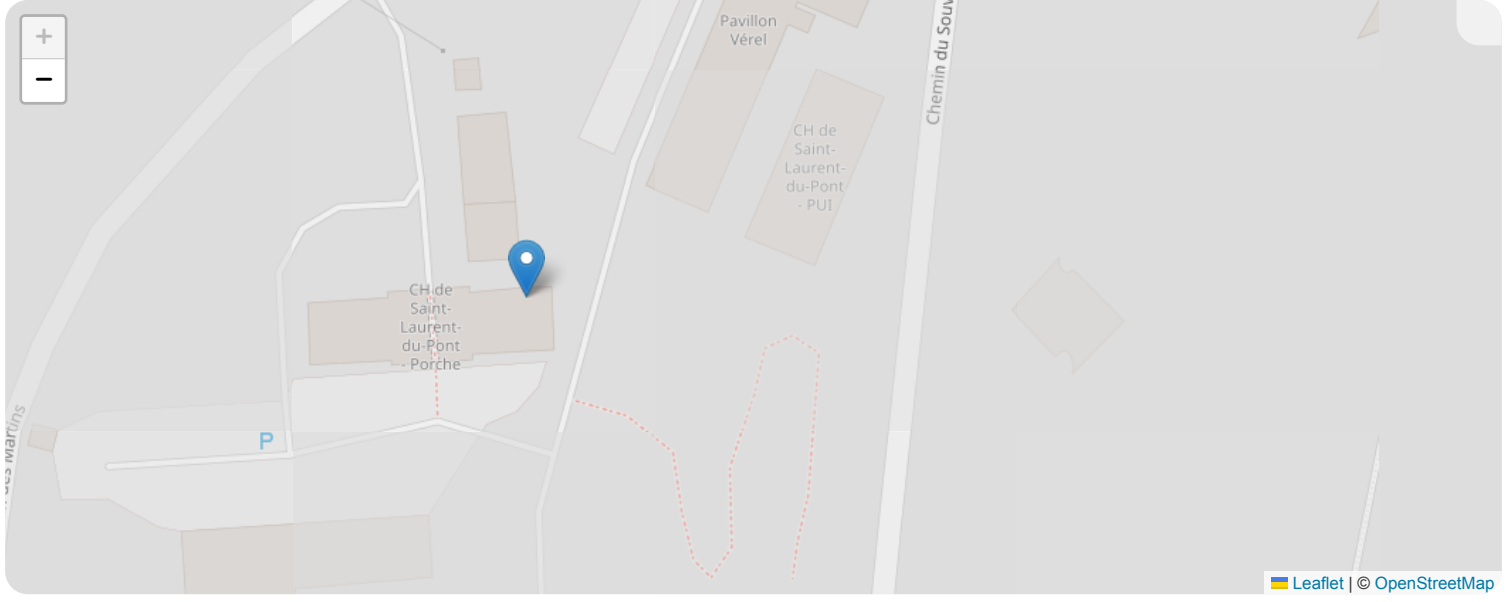
Accueillir des personnes adultes en situation de handicap psychique dont les troubles sont dits « stabilisés » mais qui disposent d'un minimum d'autonomie pour assurer les gestes simples de la vie quotidienne. Un suivi médical régulier ainsi que des soins sont nécessaires. Une notification de la CDAPH est obligatoire pour intégrer cette unité.

La vie quotidienne de l'unité :

Situé dans un bâtiment construit par les Pères Chartreux, le FAM Pavillon A est un lieu d'hébergement, de vie, de resocialisation, de convivialité, dans l'esprit des lois du 2 janvier 2002 et du 11 février 2005. Cette structure propose un accompagnement soignant et éducatif individualisé qui s'articule autour du projet de vie mais aussi du projet de soin. Les résidents bénéficient d'un suivi médical régulier, somatique et psychiatrique. Les partenaires de santé sont les suivants : EMPLI, médecins généralistes, services médicalisés du Centre Hospitalier de St Laurent du Pont et du Centre Hospitalier de Voiron.

Admission :

Le dossier d'admission peut vous être envoyé sur demande ou peut être retiré auprès du cadre du FAM Pavillon A ou auprès du service social du pôle handicap (Demandez le poste 4305 ou 4761). Une visite de pré-admission est organisée et comporte une rencontre avec le cadre de l'unité, une présentation du lieu de vie et de l'équipe ainsi qu'un temps d'échange.



[Signaler une erreur](#) >